



Communication Accor

PARIS, 19 mars 2026 - À la suite de la publication d'un rapport mettant en cause les pratiques du Groupe en matière de droits humains, Accor souhaite apporter les précisions suivantes : Le Groupe dément fermement toute implication dans l'exploitation systémique supposée liée à la traite d'êtres humains ou d'enfants.

À ce stade, et à la suite de la publication de ce rapport, le Groupe mène une enquête interne approfondie et a mandaté un cabinet externe afin de vérifier les faits cités. Les conclusions de ces vérifications seront rendues publiques. Si certaines de ces allégations devaient être confirmées, le Groupe prendrait toutes les mesures appropriées et se réserve le droit d'engager des poursuites contre toute partie impliquée dans de telles pratiques.

Depuis plus de vingt ans, la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants constitue une priorité pour le Groupe. Des politiques et des procédures strictes sont en place, ainsi que des audits et contrôles réguliers. Le dernier audit interne a été réalisé en 2025. Le Groupe forme ses employés et les collaborateurs travaillant sous les marques Accor à détecter et à combattre la traite sexuelle et l'exploitation des enfants.

Concernant les liens allégués avec Jeffrey Epstein, le Groupe souhaite également apporter la précision suivante : Sébastien Bazin a rencontré Jeffrey Epstein une seule fois, il y a plus de vingt ans, dans un contexte professionnel, lors d'une réunion rassemblant plusieurs investisseurs. Les autres allégations n'établissent en aucune manière un lien entre Jeffrey Epstein et le Groupe, puisqu'elles se réfèrent à des informations publiques qui n'impliquent pas le Groupe, et dont ce dernier n'a pas connaissance.

###